Gosselies – Canal Charleroi-Bruxelles PROJET SEINE-ESCAUT

Réunion d'information préalable virtuelle

Demande de permis unique relative à la construction d'une nouvelle écluse de classe CEMT Va à côté de l'écluse existante et au renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique

22 et 23 avril 2021

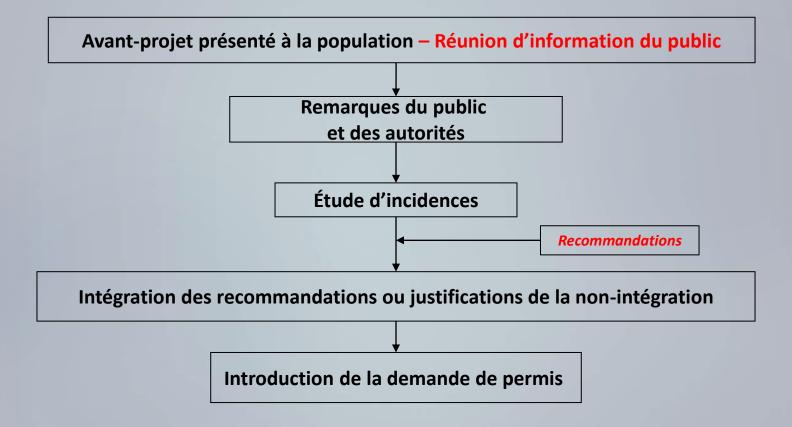






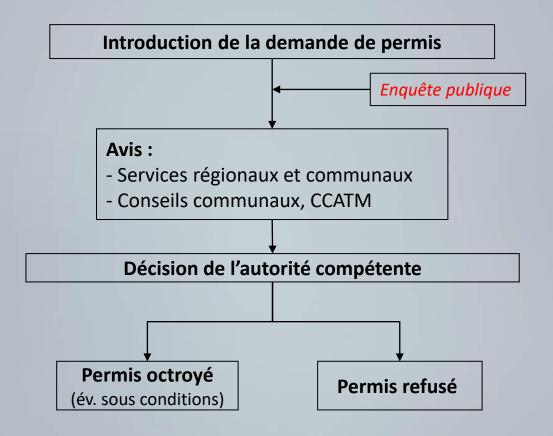
Dans le cadre de la procédure d'obtention d'un permis d'urbanisme (voir diapositives suivantes), la participation du publique est possible à deux moments précis :

- 1. En phase préliminaire, sous forme d'une réunion d'information préalable, avant l'étude des incidences, pour <u>prendre connaissance du projet</u> et pouvoir influencer l'avant-projet en émettant des observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet à prendre en compte dans l'étude des incidences ainsi que présenter les alternatives techniques;
- 2. En phase d'instruction de la demande de permis, après finalisation du projet et de son étude des incidences, lors de l'enquête publique en émettant son avis (positif ou négatif) en fonction du projet finalisé et de son étude des incidences



Dans le cadre de la procédure d'obtention d'un permis d'urbanisme (voir diapositives suivantes), la participation du publique est possible à deux moments précis :

- 1. En phase préliminaire, sous forme d'une réunion d'information préalable, avant l'étude des incidences, pour <u>prendre connaissance du projet</u> et pouvoir influencer l'avant-projet en émettant des observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet à prendre en compte dans l'étude des incidences ainsi que présenter les alternatives techniques;
- 2. En phase d'instruction de la demande de permis, après finalisation du projet et de son étude des incidences, lors de l'enquête publique en émettant son avis (positif ou négatif) en fonction du projet finalisé et de son étude des incidences



1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet a. Plan RTE-T b. Plan Seine-Escaut (SE) c. Plan SE en Wallonie	DIA 15
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion a. Modalités pour information (personne de contact) b. Modalités pour intervention du public	DIA 59

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet a. Plan RTE-T b. Plan Seine-Escaut (SE) c. Plan SE en Wallonie	DIA 15
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion a. Modalités pour information (personne de contact) b. Modalités pour intervention du public	DIA 59

Cette présentation a pour objectif:

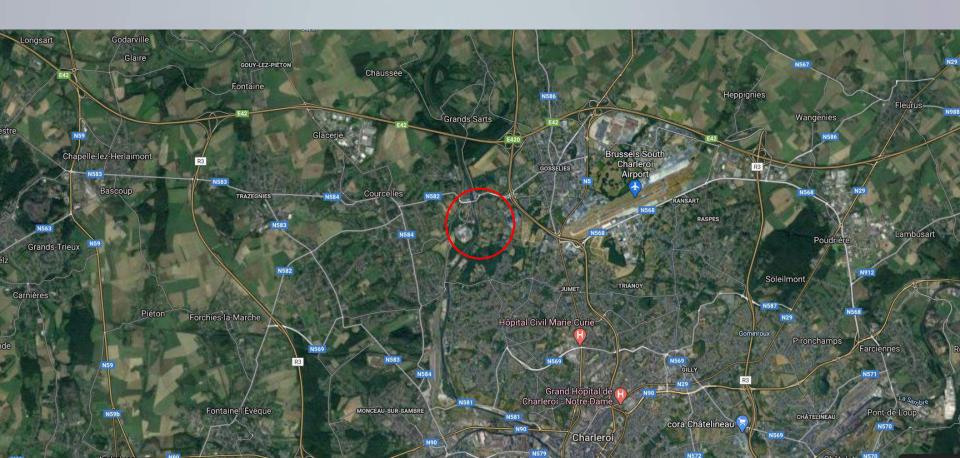
- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- de mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude des incidences sur l'environnement;
 - de présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La situation du projet – Communes impactées :

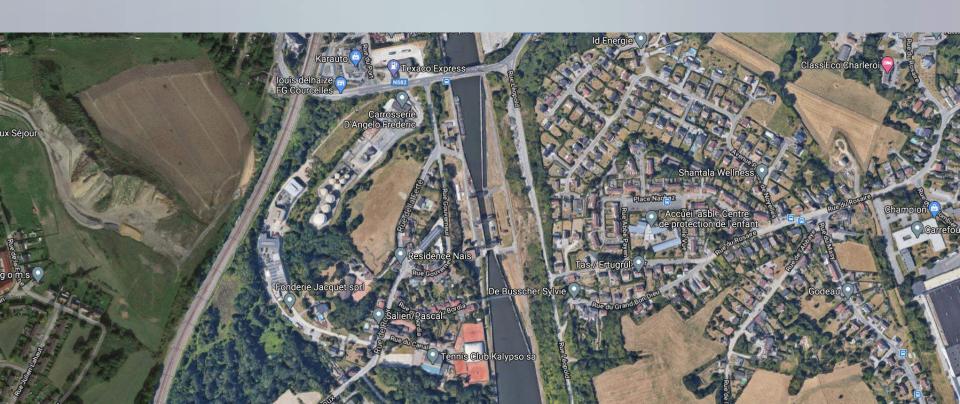


La situation du projet:

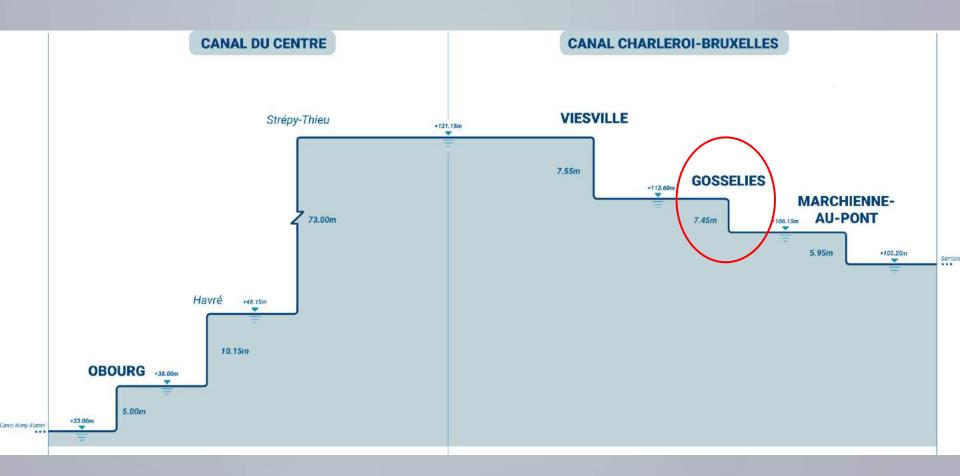
Vue en plan générale



- La situation du projet:
 - Vue en plan et localisation
 - Adresse : Canal Charleroi-Bruxelles Rue de la Ferté à 6041 Gosselies



- La situation du projet:
 - Profil en long du Canal Charleroi-Bruxelles.



1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet a. Plan RTE-T b. Plan Seine-Escaut (SE) c. Plan SE en Wallonie	DIA 15
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion a. Modalités pour information (personne de contact) b. Modalités pour intervention du public	DIA 59





1. SPW – Pouvoir adjucateur

Direction des Voies Hydrauliques de Charleroi Direction des Etudes d'Ouvrages Hydrauliques Direction des Etudes environnementales et paysagères

O. Gilsoul, P. Coupienne, J. Chantry, O. Halliez

B. Noël, O. Bribosia

A. Gillet.



2. Greisch et Tractebel – Auteurs de projet - Bureaux d'études des marchés Génie Civil et Electromécanique

K. Dumoulin, M. Bonivers, D. Monfort.

P. Mahy, A. Krins.



3. Aries Consultants - Auteur de l'Etude des Incidences sur l'Environnement

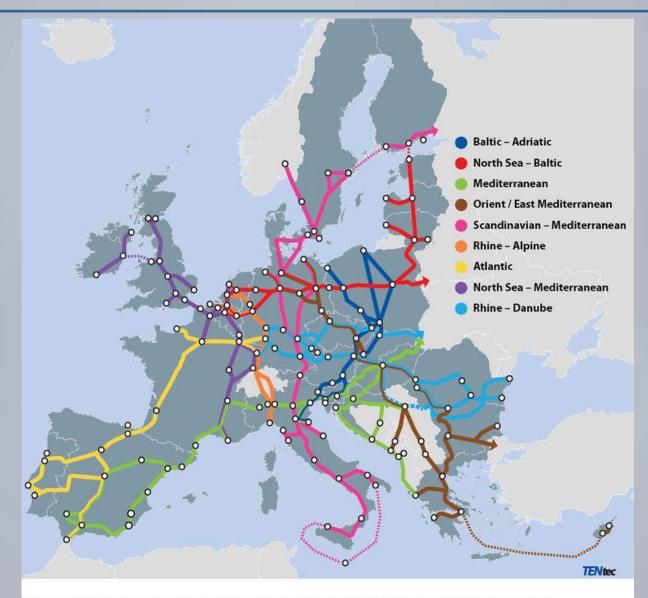
F. Halbardier, B. Altdorfer.

1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet a. Plan RTE-T b. Plan Seine-Escaut (SE) c. Plan SE en Wallonie	DIA 15
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion a. Modalités pour information (personne de contact) b. Modalités pour intervention du public	DIA 59

Le programme RTE-T (diapositive suivante) de l'Union européenne vise au développement d'un réseau de transport de marchandise et de voyageurs entre les différents pays en facilitant la connexion entre les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux ainsi que les ports et les aéroports des Etats membres.

Le projet s'intègre dans le corridor de liaison Mer du Nord – Méditerranée.

3.a. Contexte du projet - Plan RTE-T



3.b. Contexte du projet – La liaison fluviale Seine-Escaut

Dans le cadre du programme RTE-T, l'UE a retenu 30 projets prioritaires dont la liaison fluviale Seine-Escaut présentée conjointement par la France, la Flandre

et la Wallonie.



3.c. Contexte du projet - Plan Seine-Escaut en Wallonie

Plusieurs voies navigables en Wallonie sont concernées par le plan Seine-Escaut (voir diapositive suivante):

- ► La Lys
- ▶ L'Escaut
- ▶ Le canal Pommeroeul-Condé
- ► Le canal Nimy-Blaton-Péronne
- ▶ Le canal du Centre
- ▶ Le canal Charleroi-Bruxelles
- ▶ La Sambre



3.c. Contexte du projet - Plan Seine-Escaut en Wallonie

Le Plan Seine-Escaut en Wallonie vise à porter les voies navigables concernées à :

- ▶ Un gabarit de navigation de classe Vb () pour la Lys
- Un gabarit de navigation de classe Va () pour les autres voies navigables
 - Classe Vb: bateaux automoteurs ou convois de maximum 185 m de long x 11,40 m de large, avec un enfoncement autorisé de 3,50 m
 - Classe Va: bateaux automoteurs ou convois de maximum 110 m de long x 11,40 m de large, avec un enfoncement autorisé de 2,50 m

3.c. Contexte du projet - Plan Seine-Escaut en Wallonie

Le programme Seine-Escaut a fait l'objet d'une évaluation des incidences des plans et programmes sur l'environnement comprenant :

- ▶ Un rapport sur les incidences environnementales
- ▶ Une déclaration environnementale.

Le plan a été adopté par Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2012

Ces documents sont disponibles sur :

http://voieshydrauliques.wallonie.be/opencms/opencms/fr/infos/SeineEs caut/enquete_publique/index.html

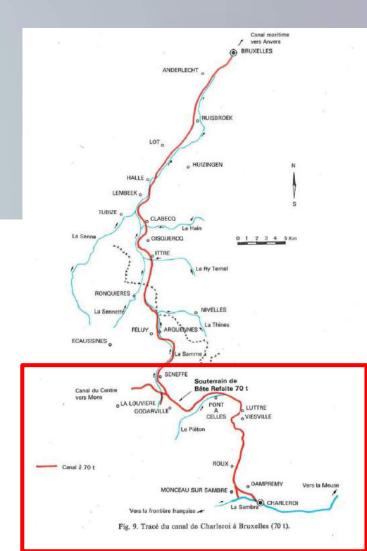
1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet a. Plan RTE-T b. Plan Seine-Escaut (SE) c. Plan SE en Wallonie	DIA 15
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion a. Modalités pour information (personne de contact) b. Modalités pour intervention du public	DIA 59

La situation historique du Canal Charleroi-Bruxelles :

- Canal au gabarit de 70 Tonnes
- Année 1830
- Largeur/tirant d'eau : 6m/1.8m
- 55 écluses sur l'ensemble.



Fig. 9. Tracé du canal de Charleroi à Bruxelles (70 t).

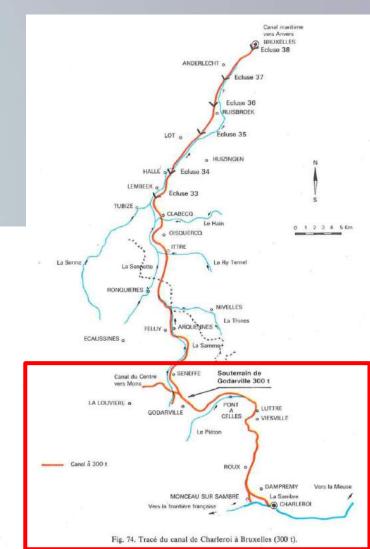


La situation historique du Canal Charleroi-Bruxelles :

- Canal au gabarit de 300 Tonnes
- Année 1880
- Largeur/tirant d'eau : 25m/2.2m
- 38 écluses sur l'ensemble.



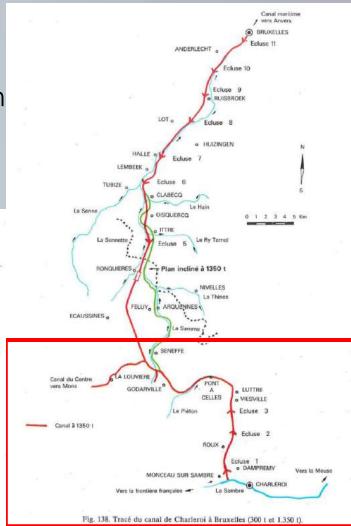
Fig. 74. Tracé du canal de Charleroi à Bruxelles (300 t).



La situation historique du Canal Charleroi-Bruxelles :

- Canal au gabarit de 1350 Tonnes
- Année 1950
- Largeur/tirant d'eau : Variable/3m
- 10 écluses sur l'ensemble + Un plan incliné à Ronquières.





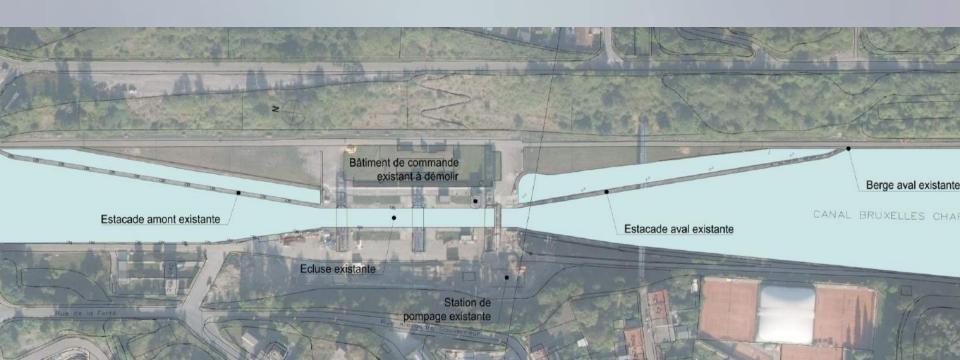
L'écluse existante :

- Gabarit classe CEMT IV (1350To).
- 11.5m x 85.8m avec une chute de 7.45 mètres.
- Construction dans les années 1955 en parallèle de la mise à gabarit du Canal Charleroi-Bruxelles



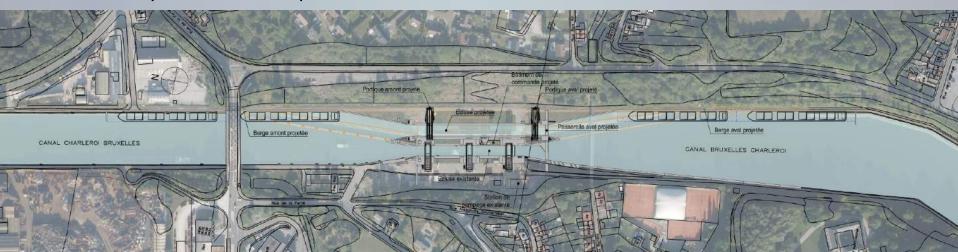
L'écluse existante :

- Gabarit classe CEMT IV (1350To).
- 11.5m x 85.8m avec une chute de 7.45 mètres.
- Construction dans les années 1955 en parallèle de la mise à gabarit du Canal Charleroi-Bruxelles



Le projet s'articule autour de la réalisation de:

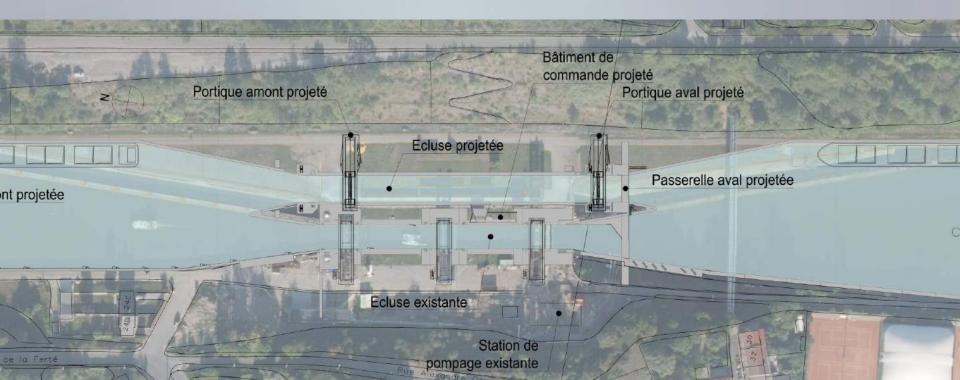
- Nouvelle écluse de 12.5m x 112.5m;
- Bâtiment de commande implanté entre les 2 écluses;
- Portes à déplacement latéral nécessitant un portique émergeant du plateau éclusier;
- Berges amont et aval permettant le garage des bateaux;
- Renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique.



4.2. Projet

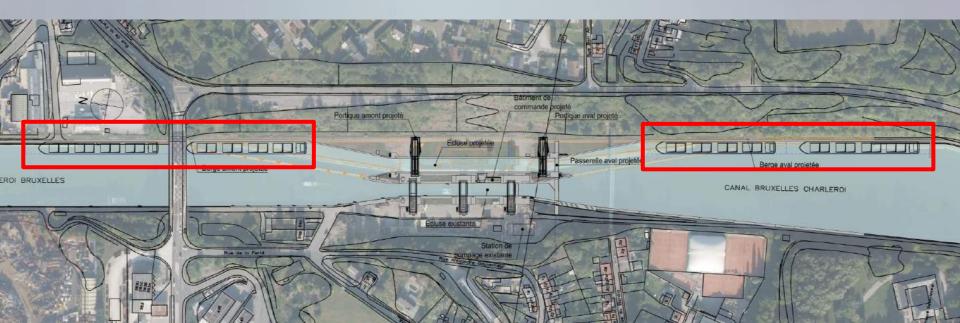
Le projet s'articule autour de la réalisation:

- Nouvelle écluse de 12.5m x 112.5m;
- Bâtiment de commande implanté entre les 2 écluses;
- Portes à déplacement latéral nécessitant un portique émergeant du plateau éclusier;



Le projet s'articule autour de la réalisation de:

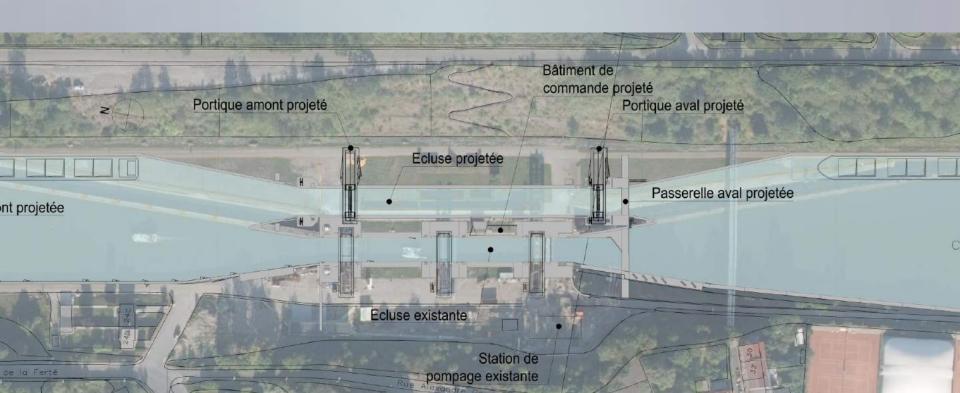
- Berges amont et aval permettant le garage des bateaux (2 du côté amont et 2 du côté aval – voir mise en évidence cidessous)



4.2. Projet

Le projet s'articule autour de la réalisation de:

- Renouvellement du permis d'environnement d'une centrale hydroélectrique.



4.2. Projet – Rendu général

Synoptique et position des rendus et vues :



4.2. Projet – Rendu général 1

Vue vers l'amont existante



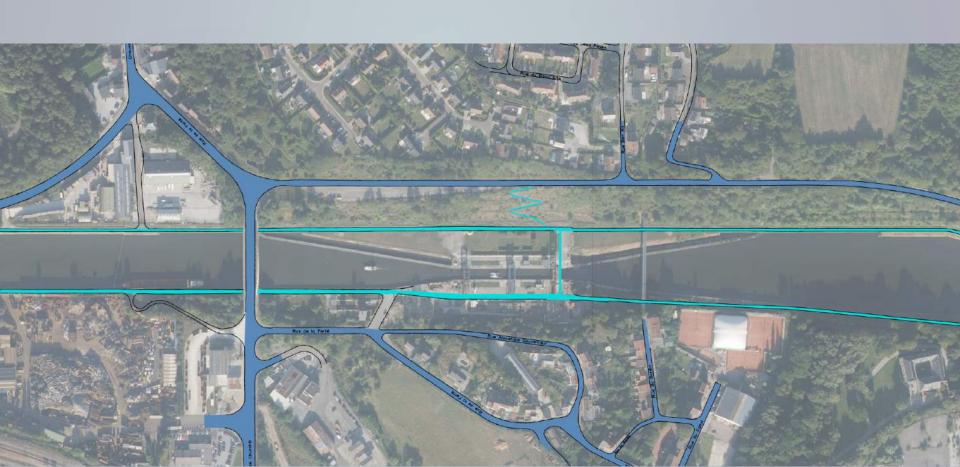
4.2. Projet – Rendu général 1

Vue vers l'amont projetée



4.3. Projet – Voiries et cheminement - Rendu

Voiries: Situation existante:



4.3. Projet - Voiries et cheminement - Rendu

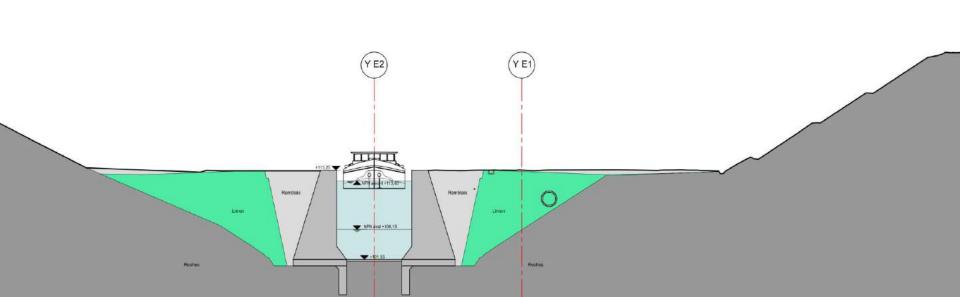
Voiries : Situation projetée :



4.4. Projet – Structures et phasage

Les coupes suivantes montrent :

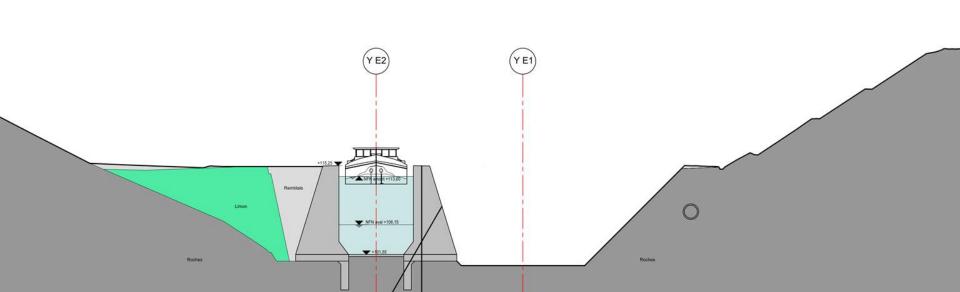
- Le phasage de construction défini en coupe type.
- La position de l'écluse projetée par rapport à l'existante.
- Les différentes couches de sol présentes et les niveaux d'eau dans le canal.



4.4. Projet – Structures et phasage

Les coupes suivantes montrent :

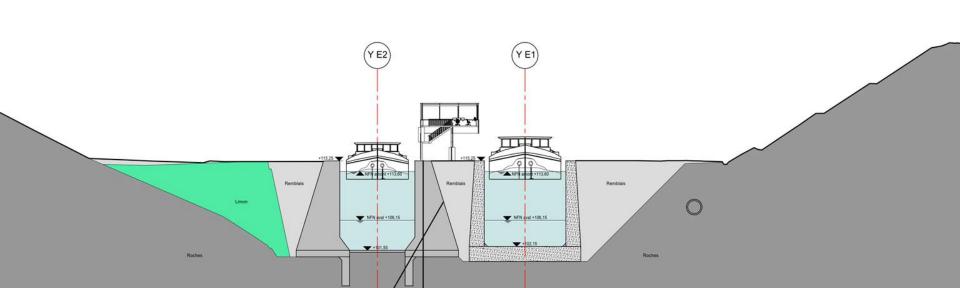
- Le phasage de construction défini en coupe type.
- La position de l'écluse projetée par rapport à l'existante.
- Les différentes couches de sol présentes et les niveaux d'eau dans le canal.



4.4. Projet – Structures et phasage

Les coupes suivantes montrent :

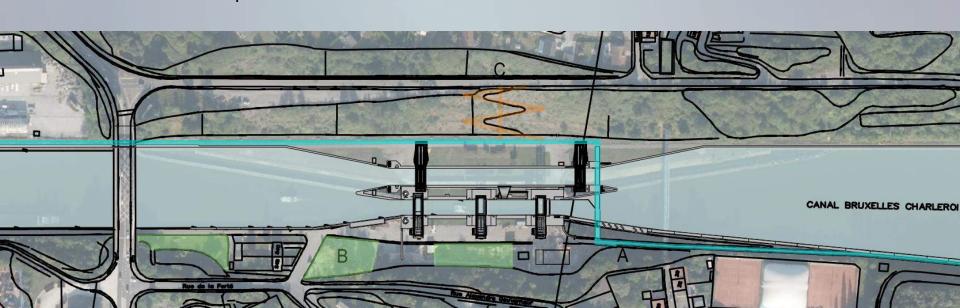
- Le phasage de construction défini en coupe type.
- La position de l'écluse projetée par rapport à l'existante.
- Les différentes couches de sol présentes et les niveaux d'eau dans le canal.



4.5. Projet – Aménagements paysagers

Le projet prévoit également des aménagements paysagers permettant une intégration optimum dans le site existant:

- A) Mise en œuvre de la continuité du Ravel au niveau du site éclusier (avec traversée du site).
- B) Plantation de la friche + aire de pique-nique avec plan explicatif du fonctionnement des écluses
- C) Rectification du chemin piétons d'accès sur le plateau éclusier + mise en place d'un escalier.



4.6. Projet – Environnement

Le projet a également pour ambition de favoriser une gestion intégrée de l'environnement aux alentours du site:

- Favoriser les transports d'évacuation des terres par bateaux;
- Assurer la continuité des modes doux;
- Favoriser l'infiltration des eaux sur les surfaces (limiter les surfaces revêtues);

4.7. Projet – Gestion des terres

Gestion de l'évacuation des terres :

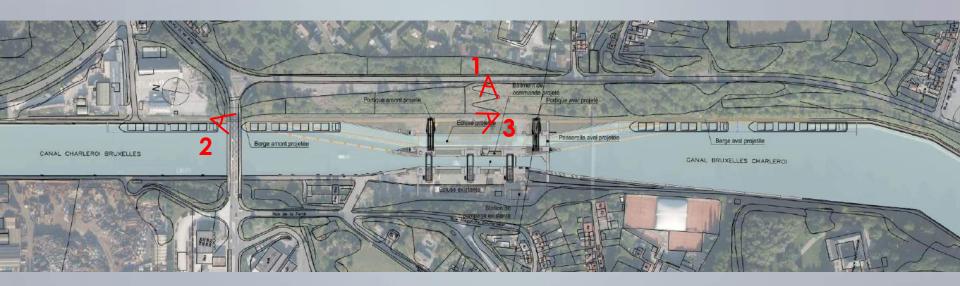
- La méthodologie imaginée dans le cadre de ce projet consiste à réaliser une première caractérisation permettant de déterminer de manière 'globale' l'état de pollution des terres. Cette dernière sera suivie d'une seconde plus exhaustive permettant in fine d'obtenir un RQT (Rapport de Qualité des Terres) complet à intégrer aux documents de marché en vue d'une passation de marché.
- De l'ordre de 130.000 m³ de terre à évacuer.
- Gestion suivant le nouveau décret sol (et Walterre).

Une liste de parcelles est en cours de recherche en vue de procéder à cette évacuation. Cette liste sera définie lors de la demande de Permis reprenant :

- Le volume pouvant être accueilli par chaque parcelle.
- Les plans reprenant la géométrie du remblai.
- L'aménagement paysager, écologique ou/et social des remblais.

4.8. Projet – Rendus Suite

Synoptique et position des rendus et vues :







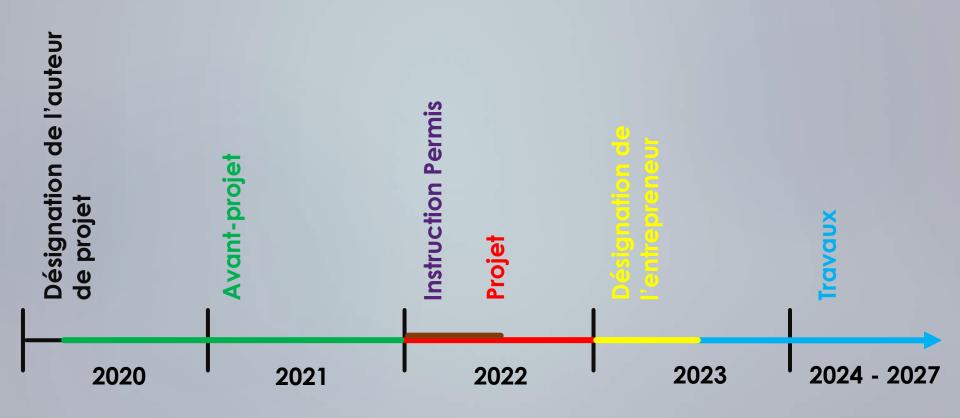








Ci-dessous une ligne du temps des grandes étapes du projet:



1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet a. Plan RTE-T b. Plan Seine-Escaut (SE) c. Plan SE en Wallonie	DIA 15
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion a. Modalités pour information (personne de contact) b. Modalités pour intervention du public	DIA 59

Présentation du bureau d'études



Rue des Combattants 96 1301 Bierges 010 430 110

www.ariesconsultants.be info@ariesconsultants.be

Rue Royale 55 1000 Bruxelles 02 655 86 50

- Une quarantaine de collaborateurs scientifiques permanents spécialisés dans les différents domaines de l'environnement.
- Bureau d'études indépendant fondé en 1989.
- Agréé par la Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3).



Quand faut-il une étude d'incidences sur l'environnement ?

Code de l'environnement :

Article D.62. § 1er « Toute demande de permis comporte soit une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, soit une étude d'incidences sur l'environnement. »

Art. D.64. § 2. « Le Gouvernement arrête la liste des projets qui, en raison de leur nature, de leurs dimensions ou de leur localisation, sont soumis à l'évaluation des incidences sur l'environnement, compte tenu des critères de sélection pertinents visés à l'annexe III. »

→ Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002

(Annexe 1: Liste des projets soumis à EIE et des installations et activités classées)

✓ 61.20.02 Construction de voies navigables, ouvrages de canalisation et de régularisation des cours d'eau permettant l'accès des bateaux de plus de 300 t



OBJECTIFS DE L'ETUDE D'INCIDENCES

- Objectifs de l'étude d'incidences :
 - > Analyser scientifiquement les effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie.
 - > Proposer des **recommandations** et **alternatives** pour supprimer, réduire ou compenser les incidences du projet.
- L'étude d'incidences est un :
 - > Outil d'orientation du projet dans son intégration environnementale.
 - > Outil d'information pour le public.
 - > Outil d'aide à la décision pour les autorités.



CONTENU DE L'ETUDE D'INCIDENCES

- Contenu de l'étude d'incidences :
 - > Description de la situation existante, y compris le cadre règlementaire
 - > Description du projet
 - > Analyse des incidences du projet
 - > Conclusions et réponses aux questions des riverains
- Documents constituant l'étude d'incidences :
 - > Rapport final
 - > Annexes techniques
 - > Cartographie
 - > Résumé non technique (RNT)



THÉMATIQUES ANALYSÉES

Impacts sur le milieu physique

> Le sol

Risque de pollution/gestion de potentielles pollutions présentes, stabilité des constructions projetées et existantes, et eaux souterraines

▶ L'eau

Gestion des eaux pluviales, gestion des eaux usées et impacts sur les eaux de surface, aléa d'inondation

> La qualité de l'air

Rejets gazeux spécifiques (gaz de combustion, ventilation...), poussières

Impacts sur le milieu naturel

> La faune et la flore

Impacts sur site Natura 2000, espèces protégées, milieux naturels, analyse des aménagements extérieurs

> Le paysage

Intégration dans le paysage (photomontages), relations avec le voisinage



THÉMATIQUES ANALYSÉES

Impacts sur le milieu humain

▶ La mobilité

Flux (bateaux et véhicules), qualité des infrastructures et sécurité des déplacements (piétons, voitures, bateaux)

> Le bruit et les vibrations

Sources de bruit, respect des normes, impacts

L'énergie

Niveaux de performances énergétiques des bâtiments, analyse des énergies utilisées

L'urbanisme, le cadre bâtie, le patrimoine

Gabarits, traitement architectural, structure de l'espace public, respect du cadre réglementaire

> Les aspects socio-économiques

Impact socio-économique, intégration dans le voisinage, emploi, ...

+ Chantier



1. Objet de la réunion	DIA 07
2. Les acteurs	DIA 13
3. Contexte du projet a. Plan RTE-T b. Plan Seine-Escaut (SE) c. Plan SE en Wallonie	DIA 15
4. Description détaillée du projet	DIA 23
5. L'étude des incidences sur l'environnement	DIA 52
6. Conclusion a. Modalités pour information (personne de contact) b. Modalités pour intervention du public	DIA 59

Les 22 et 23 avril 2021 entre 8h00 et 17h00, des informations complémentaires peuvent être obtenues :

sur le projet auprès de :

Kévin Dumoulin (Greisch): <u>kdumoulin@greisch.com</u>

04/364 02 15

Benjamin Noël (SPW): <u>benjamin.noel@spw.wallonie.be</u>

081/77.30.36

Sur l'étude des incidences auprès de :

François Halbardier (ARIES): <u>f.halbardier@ariesconsultants.be</u>

010/43.01.22

Pour rappel, le site internet reprenant cette présentation est : www.ecluse-gosselies.be

Les observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que la présentation d'alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, doivent être adressées, par écrit, au Collège communal d'une des communes concernées (Ville de Charleroi, Courcelles ou Pontà-Celles) avant le 10 mai 2021 suivant les modalités ci-après. Une copie doit également être adressée au demandeur

▶ Pour la Ville de Charleroi :

- Soit en les envoyant au Collège communal de la Ville de Charleroi Service du Permis d'Environnement Place Charles II à 6000 Charleroi.
- Soit en les déposant à la Maison Communale Annexe de Gilly, Service du Permis d'environnement, Place Jules Destrée, 2ème étage exclusivement sur rendez-vous (071 86 39 29 une personne à la fois).
- Soit en les envoyant par courriel à <u>permisenvironnement@charleroi.be</u>

▶ Pour les Communes de Courcelles et de Pont-à-Celles:

- Les modalités pratiques de la consultation du dossier de présentation vidéo et de la réception des observations peuvent être consultées sur les publications officielles des Villes et Communes concernées ainsi que sur leur site Internet.

▶ Pour le demandeur :

SPWMI - Direction des Voies hydrauliques de Charleroi Rue de Marcinelle 88, 6000 Charleroi